



Droit de visite pour enfant de 17 ans

Par **gg42**, le **26/06/2009** à **16:56**

Bonjour,
mon petit frère de 17 ans pour lequel son père a obtenu par jugement un droit de visite, ne veut plus aller chez celui ci.
Son père veut porter plainte et mettre en place une main courante.
Ma question est la suivante : y a t il réellement un risque pour ma mère ou mon petit frère et si oui lequel?
Mon petit frère ne peut il pas choisir d'aller ou non chez son père?
Merci de vos réponses.

Par **Marion2**, le **26/06/2009** à **18:16**

Bonsoir,
Il faut que votre mère saisisse le Juge aux Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance en courrier recommandé AR et que votre frère joigne également un courrier dans lequel il explique qu'il ne veut plus aller chez son père et qu'il demande une audience au JAF.
Un avocat n'est pas nécessaire.
Que ce courrier soit fait très rapidement.
Cordialement

Par **gg42**, le **26/06/2009** à **19:49**

Merci beaucoup pour cette réponse.
Je suppose que d'ici la révision du juge mon frère doit se rendre tout de même chez son père?
Encore merci.

Par **Marion2**, le **26/06/2009** à **20:03**

Je pense que ce serait préférable, à moins que, évidemment, il se sente très mal chez son père pour diverses raisons.
Cordialement.

Par **Patricia**, le **26/06/2009** à **22:39**

Bonsoir,
Pour apporter une réponse supplémentaire à celles de Laure, si votre frère ressent vraiment un mal-être à rendre visite à son père, pour X, Y raisons (mésentente, atmosphère familiale ... etc) qu'il prenne rendez-vous chez son médecin généraliste pour lui expliquer son mal, en lui demandant de lui établir un certificat médical précisant que son état psychologique actuel ne lui permet pas de quitter son domicile jusqu'à telle date ...
Qu'en penses-tu Laure ? Est-ce plausible et crédible ?

Par **Marion2**, le **26/06/2009** à **23:04**

Bonsoir Patricia,
Effectivement, ta proposition est tout-à-fait plausible et crédible et de plus, elle protège la Maman et le fils le temps que le JAF prenne sa décision.